



OFFRE DE POSTE



**Post-doctorat dans le cadre de la chaire partenariale E2S UPPA MOVE**

Contrat d'un an à compter du 1<sup>er</sup> octobre ou du 1<sup>er</sup> novembre 2021

Résidence administrative : Bayonne ou Pau

Laboratoire d'accueil : Transitions Energétiques et Environnementales (TREE, UMR en formation)

Encadrant : Louis DE FONTENELLE

**Thème :**

**Ecosystèmes énergétiques territoriaux et mobilité durable**

**Salaire brut : 2960 euros (incluant une gratification correspondant aux 64h d'enseignement/an)**

L'Université de Pau et des Pays de l'Adour (UPPA) est une université pluridisciplinaire hors santé (sciences et techniques, Lettres, langues, sciences humaines, Droit, Economie, Gestion) et multisites (Pau, Anglet, Bayonne, Mont de Marsan, Tarbes). L'UPPA coordonne aux côtés de l'INRAE et de l'Inria le projet E2S UPPA I-SITE (Solutions pour l'énergie et l'environnement).

Dans ce cadre, la chaire E2S UPPA MOVE, constituée pour une durée de cinq ans, a vocation à structurer une équipe scientifique (enseignants-chercheurs, chercheurs associés, doctorants, post-doctorants, stagiaires...) sous la responsabilité de son titulaire, Louis de Fontenelle, Maître de conférences en droit public à l'Université de Pau et des Pays de l'Adour et codirecteur du programme de recherches en droit de l'énergie, sur le thème du droit de la mobilité durable en collaboration avec un ensemble de partenaires publics et privés.

Les mécènes sont aujourd'hui la Communauté d'agglomération Pays Basque (CAPB), la Communauté d'agglomération Pau Béarn Pyrénées (CAPBP), la Communauté de communes Lacq-Orthez (CCLO), EDF, ENEDIS, le Syndicat des mobilités du Pays Basque (SMPB), le Syndicat d'énergie des Pyrénées-Atlantiques (SDEPA) et TEREKA. Le projet a également reçu le soutien institutionnel de la Commission de régulation de l'énergie.

La chaire E2S UPPA MOVE repose sur un mode de construction de la recherche innovant, supposant une conjonction de compétences et d'expertises à travers le regroupement d'un ensemble d'acteurs (publics, privés, universitaires français, étrangers, institutions publiques...) et la confrontation de leurs perceptions des principaux enjeux et des trajectoires à suivre pour relever le défi de la mobilité durable.

La chaire E2S UPPA MOVE est structurée en cinq axes de recherche :

1. Comprendre et anticiper les mutations socio-économiques issues d'une trajectoire vers le développement durable. Ce défi fera l'objet du premier axe de recherche : « **Mobilité, développement durable et mutations socio-économiques** ».
2. Analyser les stratégies des politiques publiques, de programmation et de planification à chaque échelle d'action publique. Le deuxième axe du projet sera ainsi dédié au thème : « **mobilité durable et action publique** ».
3. Etudier les logiques de connexions et d'interconnexions entre réseaux. Ces réflexions feront l'objet du troisième axe : « **Mobilité durable et réseaux** ».
4. Utiliser les enjeux économiques des filières comme levier de la transition écologique. Ces analyses seront effectuées dans le cadre du quatrième axe : « **mobilité durable et économie circulaire** ».
5. Accompagner le développement de l'intelligence artificielle dans le domaine de la mobilité durable, dans le cadre d'un cinquième axe s'intéressant aux interactions entre « **mobilité durable et intelligence artificielle** ».

Dans le cadre de l'axe 2 sur l'action publique, la CCLLO a accordé à la chaire E2S UPPA MOVE un soutien complémentaire afin de réaliser une étude post-doctorale portant sur les écosystèmes énergétiques territoriaux et la mobilité durable.

Les écosystèmes énergétiques territoriaux (autoconsommation collectives, communautés d'énergie, réseaux fermés de distribution, zones non interconnectées etc.) sont au cœur des nouvelles stratégies publiques tendant à faire émerger un nouveau modèle énergétique. Leurs spécificités reposent sur la diversification des activités et usages énergétiques et les liens qui s'établissent et s'institutionnalisent entre une pluralité d'acteurs à des échelles locales ayant vocation à exercer ensemble ces activités.

Les problématiques spécifiques liées à la mobilité décarbonée dans la perspective de leur intégration à ces écosystèmes sont aujourd'hui peu appréhendées. Comment le droit et les pouvoirs publics conçoivent-ils la place de la mobilité décarbonée au sein de ces nouvelles organisations ? Comment le droit influence-t-il la structuration spatiale des éléments d'urbanisme liés à la mobilité durable ?

L'objectif de l'étude postdoctorale proposée ici sera double : analyser les enjeux et le cadre juridiques liés à la mobilité durable au sein des écosystèmes énergétiques territoriaux, puis, mettre en exergue les sujets d'intérêt majeur à traiter sous un angle prospectif, en particulier dans le domaine de la structuration spatiale.

### **Qualités et compétences attendues**

---

- Docteur en droit, ou dont le sujet de thèse concernait le droit (ou doctorant ayant une date de soutenance prévue avant le début du contrat)
- Motivation, dynamisme, esprit d'initiative, maturité, curiosité scientifique, créativité, capacité à impulser de nouveaux projets.
- Autonomie, capacité d'organisation et rigueur dans la planification du travail.
- Travail d'équipe, sens du relationnel et capacité à faire progresser le groupe pour optimiser la qualité des résultats.
- Une expérience à l'international, ainsi que la maîtrise de l'anglais à l'oral comme à l'écrit seraient des atouts supplémentaires.

### **Evaluation des candidatures**

---

Les candidats seront dans un premier temps sélectionnés sur la base de leur dossier de candidature. Ceux retenus à l'issue de cette première étape seront ensuite entendus.

Les dossiers de candidature seront évalués sur la base des critères suivants :

- Capacité du candidat à présenter son parcours et ses résultats,
- Expérience recherche et d'enseignement,
- Compétences linguistiques.

### **Dossier de candidature**

---

Le dossier de candidature comprendra (dans un seul document .pdf) :

- CV complet contenant la liste des publications et les expériences de recherche et d'enseignement,
- Rapport de soutenance de thèse,
- Lettre de motivation,
- Le cas échéant : lettre(s) de recommandation.

**Les candidatures doivent être transmises par mail avant le 15 juin 2021, aux contacts suivants :**

[louis.defontenelle@univ-pau.fr](mailto:louis.defontenelle@univ-pau.fr)

[alice.moulene@univ-pau.fr](mailto:alice.moulene@univ-pau.fr)